

COMPTABILITE	COURS DE SOUTIEN 2023-2024 C.P.C.E.L OFFICIEL	
	Professeur : Mr traoré souleymane TEL : 63 96 37 08 / 77 26 16 13	

DOSSIER N°1

Enregistre les opérations suivantes dans le journal de Koné

- ❖ **Le 02-01** : Koné reçoit une somme de **300 000** par chèque bancaire de la part de Touré à titre d'avance .
- ❖ **Le 03-01** : facture N°12 à Touré Brute : 2 000 000 ; rabais 10% ; escompte 5% ; transport 90 000 ; TVA 18% ; emballage 76 000 ; tenir compte de l'avance paye. 20% réglé par cheque bancaire et 15% par espèce.
- ❖ **Le 04-01** : pour la commande N°13 à **TALL** pour 600 000 dont 2/3 en espèce et le reste par chèque bancaire est payée à titre d'avance .
- ❖ **Le 05-01** : Touré règle le solde de sa dette de façon suivante ¼ par orange money ; 2/4 par chèque bancaire et reste en espèce .
- ❖ **Le 06-01** : Facture N°14 de **TALL** brute : 4 000 000 ; rabais 15% ; et 10% escompte 3% ; commission 21 800 ; droit de douane et transit 110 000 ; TVA 18% ; assurance 42 000 ; Emballage 90 000. Règlement de 20% par porte-monnaie-électronique.
- ❖ **08-01** : facture N°15 de Diarra matière première 5 000 000 ; escompte 5% ; TVA 18% ; ports débours 95 000 ; avance 510 000. Règlement de la moitié par CCP et par monnaie-électronique de la façon directement proportionnellement aux nombre 6 et 4.
- ❖ **09-01** : Factures N°19 à Traoré produit finis 700 000 ; Escompte 5% ; TVA 18% ; avance 1 647 000. Règlement par orange money ; CCP et la banque de façon inversement proportionnelles aux nombre 5 ; 3 et 2.

DOSSIER N°2

SA-DIATOUROU, on vous confie le dossier suivant :

06-05-N : la S.A DIATOUROU adresse à Diakité la facture de doit N°1167 comprenant deux remises de 5% et de 3% ; 250 emballages consignés à 472 f l'un, des frais de transport forfaitaires pour 125 000 et une TVA 18% . Le montant net à payer est de 4 614 980 f.

10-03-N : La S.A DIATOUROU a reçu de la facture de **KANAKOMO** doit **N°1190** comprenant une remise de 10%, un rabais de 10% ; un escompte de 2% une TVA de 18% des frais de transport récupérées pour 275 000 des emballages consignés de 120 000 et une avance sur commande de 2 600 000. Le montant net à payer est 2 946 762.

TRAVAIL A FAIRE :

1. Établissez la facture **N°1167** et la facture **N°1190**

Enregistrez ces diverses opérations au journal classique de la SA-DIATOUROU

DOSSIER N°3

L'entreprise (Kone) B.P: 1080 Bamako de compte N°244-61 à la BMS-SA est la relation d'affaire avec l'entreprise (Traoré) BP-1444 Bamako de compte N°806-414 à la BDM SA Bamako. Les documents suivants ont été changés.

Extraire du tarif des articles

Référence	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire
F6	Fer à béton 6	1 Barre	40 Barres	850
F8	Fer à béton 8 mm	1 Barre	20 Barres	2500
FA	File d'attache	1 Rouleau	5 Rouleaux	2500
F1	Fer à béton 1 mm	1 Barre	15 Barres	2700
CF	Ciment	1 Tonne	20 000 K	120 000

TAF :

2. Déterminer le montant brut de la facture sur les marchandises commandées :
3. Présenter la facture n°4 élabore lors de cette opérations dans les conditions suivantes :

- ✓ Le montant du bon de commande est considéré comme le montant brute de la facture
- ✓ Une remise de 5% et une ristourne de 4% est sur tous les achats de la période
- ✓ Les frais de transport forfaitaire facturés sur le client s'élèvent à 50 000
- ✓ Les emballages sont consignés pour un montant de 100 000F CFA.

3°) Enregistre la facture de doit chez le fournisseur et chez le client

DOSSIER N°3

Compléter les factures puis enregistrez dans le journal de Koné

Koné 02-03 FACTURE V26-DOIT TRAORE		TRAORE 07-03 FACTURE V27-DOIT KONE	
Marchandise		Marchandise	
Remise 10%		Remise de 15%	
Net commercial		Net commercial	
Escompte 2%		Escompte 5%	
Net financier		Net financier	
TVA 18%		TVA 18%	
Montant TTC		Montant TTC	
Port débours 8% de brut		Port débours 50% de remise	
Emballage 50% de part		Emballage de 50% de part	
Avance	-32 532	Avance	-182 675
Net à payer	780 000	Net à payer	
Règlement à crédit de 60 jours		Règlement : 60% à crédit et reste 140 000 par chèque bancaire	